

PROCES-VERBAL de la 38^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL
tenue le jeudi 3 mai 2018 au restaurant de la Perle du Lac, Genève

0. ACCUEIL DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs, chers amis,

J'ai le plaisir d'ouvrir la 38^{ème} Assemblée Générale de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) depuis sa création en 1980 et, au nom du comité, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation ce soir à Genève.

J'ai le plaisir de saluer la présence parmi nous de :

- Monsieur Stéphane Maret, Directeur exécutif de la Gestion des réseaux de distribution aux Services industriels de Genève
- Monsieur Gilles Mulhauser, Directeur de la direction générale de l'eau à Genève

De nombreuses personnes se sont excusées, je n'en citerai que quelques-unes:

- Madame Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat du canton de Genève
- Madame Jacqueline de Quatro, Conseillère d'Etat du canton de Vaud
- Monsieur Luc Barthassat, Conseiller d'Etat en charge du Département genevois de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture
- Monsieur Guillaume Barazzone, Conseiller administratif de la Ville de Genève
- Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif de la Ville de Genève
- Madame Audrey Klein, Secrétaire générale de la Commission internationale pour la protection du Léman (CIPEL)
- Madame Anne-Marie Maillefer, Présidente de la délégation vaudoise de la Loterie Romande
- Monsieur Denis Braun, Président de la société internationale de Sauvetage du Léman, représenté aujourd'hui par Monsieur Jean-David Faye du Sauvetage de Genève
- Monsieur Sébastien Beuchat de la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud
- Monsieur Christian Burnier, Directeur général de SIG
- Monsieur Jean-Maurice Tornay, Président de la délégation valaisanne de la Loterie Romande
- Monsieur Bernard Favre, Président de la délégation genevoise de la Loterie Romande

Je voudrais tout d'abord remercier en notre nom à tous, Madame Laurence-Isaline Stahl Gretschi, médiatrice et Monsieur Stéphane Fischer conservateur du Muséum d'histoire des sciences de Genève pour la très intéressante visite à laquelle une large partie d'entre nous vient de participer. C'est un immense plaisir de découvrir cette collection d'instruments scientifiques anciens absolument magnifiques, témoins de percées scientifiques et de l'histoire des sciences à Genève.

Un grand merci aussi à Monsieur Gérard Lamarche, directeur du restaurant de la Perle du lac pour les conditions très favorables consenties à l'ASL pour lui permettre d'organiser son AG dans ce cadre magnifique et à Monsieur Stéphane Gros d'offrir le vin de l'apéritif.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 11 mai 2017.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2017-PROJETS ET ACTIONS POUR 2018

1. Comme par le passé, nous avons développé en 2017 des actions dans divers domaines dans le but de promouvoir les mesures de protection en faveur du Léman et des rivières de la région lémanique et cela en complément des actions menées par les pouvoirs publics cantonaux et en particulier par la CIPEL avec laquelle nous entretenons d'excellents rapports de collaboration.

L'ASL développe ses activités dans le cadre d'une réflexion plus large « type développement durable » prenant en compte non seulement les aspects environnementaux mais aussi les aspects socio-économiques des problématiques de l'eau.

Celles-ci sont organisées dans deux axes principaux :

- des actions de sensibilisation et d'information relatives aux enjeux liés à la pollution et à la protection des eaux, en particulier des jeunes,
- des actions concrètes sur le terrain.

La finalité est de satisfaire les besoins actuels des habitants de la région lémanique (eau potable, biodiversité, pêche professionnelle et loisirs) sans porter préjudice à ceux des générations futures.

Je tiens d'ores et déjà à remercier nos fidèles donateurs, ainsi que nos membres tout autour du Léman, dont l'effectif reste stable, ainsi que les très nombreux bénévoles sans qui nos actions ne pourraient avoir lieu.

Après ces mots d'introduction, Jean-Bernard Lachavanne, commente l'état du lac et de la biodiversité lémanique.

2. Les activités réalisées durant l'année sont présentées par le Président et les collaborateurs en charge des projets.
3. Jessika Boucherie, vice-présidente présente les actions faites par le groupe français.

Pour les détails, voir le rapport annuel 2017 disponible sur notre site www.asleman.org

3. RAPPORT DU TRESORIER DE L'ASL ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2017

Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2017. Cette année, l'association présente un excédent de recette de CHF **55'631.50**. Les comptes annuels 2017 se trouvent dans le rapport annuel disponible sur le site www.asleman.org.

Les grands donateurs pour l'année 2017 sont vivement remerciés :

Mécènes : (dès CHF 5'000.-)		Compagnons du Lac : (CHF 1'000.- à 5'000.-)	
Etat de Vaud	55'750.-	Américan Internationnal Club	4'400.-
Fondation privée genevoise	50'000.-	Luc Argand	2'000.-
Fondation Gelbert	45'000.-	Fondation Pierre Demaurex	1'000.-
Etat de Genève	36'975.-	Yteqam SA	1'000.-
Loterie Romande Vaud	30'000.-	Vito Hugo Baumgartner	1'000.-
Fond Vitale Environnement SIG	30'000.-	Pierre-Yves Firmenich	1'000.-
Loterie Romande Conférence Présidents	25'000.-	Marc Gilgen	1'000.-
Services Industriels de Genève	18'873.-	Jean-Charles Huguenin	1'000.-
Ville de Genève	15'500.-	Patrick Odier	1'000.-
Fondation Alfred et Eugénie Baur	10'000.-	Antoine Taddei	1'000.-
Fondation Education 21	10'000.-	Bernard Wietlisbach /Cactus Sports	1'000.-
Colette et Jean-Christophe Egli	10'000.-		
Fond Vivre ensemble DIP	8'000.-		
OFEV- Office Fédéral Environnement	7'500.-		

La liste de tous les donateurs dès 200.- figure dans le rapport annuel 2017 disponible sur notre site www.asleman.org.

Monsieur Paul Bagnara lit ensuite le rapport des vérificateurs des comptes, certifiant que les comptes 2017 sont conformes et le bilan 2017 exact.

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Les comptes 2017 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PROJETS ET ACTIONS POUR 2018

Poursuite de tous les projets en cours, en particulier développement de l'étude des micro-plastiques dans le Léman.

Pour les détails voir le rapport annuel 2017 disponible sur le site www.asleman.org

6. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITÉ DE L'ASL POUR 2018-2019

Tous les membres sortants se proposent de continuer leur mission, à l'exception de Monsieur Pierre Alain Givel qui présente sa démission. Le président le remercie chaleureusement les plus de 20 années passées au sein du comité.

Monsieur Laurent Vallotton, ornithologue est proposé comme nouveau membre.

7. ELECTIONS

7.1 Election du Comité : les candidats au Comité sont élus à l'unanimité :

COMITÉ 2018-2019

<u>Président</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>
Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste-écologue Confignon, Genève	Jessika BOUCHERIE Enseignante Maugny/Draillant, France	Julie GRELOT Biologiste Chavornay, Vaud	Jean-François RUBIN Biologiste Lully, Vaud
<u>Trésorier</u>	Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève	Raphaëlle JUGE Biologiste-écologue Chêne-Bougeries, Genève	Fabrice SCHELSONN Enseignant Publier, France
Max RIEN Expert-comptable Sciez, France	Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, France	Pascal MULATTIERI Biologiste et plongeur scientifique Bernex, Genève	Agathe SCHUTZLE biologiste-écologue St-Genis-Pouilly, France
	Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon-les-Bains, France	Daniel OSSENT Informaticien Conches, Genève	David THELER Géographe Miège, Valais
	Claude GANTY Géologue Genève	Paul ROUX Ingénieur Thonon-les-Bains, France	Laurent VALLOTTON Biologiste, ornithologue Genève
	Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève		

7.2 Election des vérificateurs des comptes 2018 : Messieurs Paul Bagnara et Jacques Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité ainsi que Madame Christine Revaz, suppléante.

8. DIVERS

Néant.

La séance est levée à 20h30, suivie d'un buffet dinatoire au restaurant de la Perle du lac.

Jean-Bernard Lachavanne
Président

